

## CONSEIL DÉPARTEMENTAL

### Extrait des délibérations de la séance du 13 juin 2024

-----

Sous la présidence de M. Daniel Guiraud

#### **ÉTAIENT PRESENTS :**

M. Troussel, M. Guiraud, Mme Labbé, Mme Azoug, Mme Youssef, M. Constant, M. Blanchet, M. Duprey, M. Sadi, Mme Filhol, M. Taïbi, Mme Saïd-Anzum, Mme Girardet, M. Molossi, M. Dallier, M. Cranoly, Mme Maroun, Mme Pietri, M. Bluteau, Mme Paul, Mme Choulet, M. Chabani, Mme Capanema, M. Laporte, Mme Mangho-Kuete, M. Cannarozzo, Mme Pierre

#### **ÉTAIENT EXCUSES :**

M. Bedreddine donnant pouvoir à M. Sadi  
Mme Thibault donnant pouvoir à M. Molossi  
Mme Laroche donnant pouvoir à M. Constant  
M. Monot donnant pouvoir à Mme Saïd-Anzum  
Mme Chaumillon donnant pouvoir à Mme Girardet  
Mme Ségura donnant pouvoir à Mme Choulet  
Mme Lagarde donnant pouvoir à M. Chabani  
M. Fourcade donnant pouvoir à M. Guiraud

#### **ÉTAIENT ABSENTS :**

M. Bouamrane, Mme Dellac, Mme Lecroq, M. Martin P-Y, M. Monany, M. Martin S., Mme Franclet

-----



## Délibération n° 2024-VI-17 du 13 juin 2024

### COMPTE ADMINISTRATIF POUR L'EXERCICE 2023 ET AFFECTATION DES RÉSULTATS – BUDGET PRINCIPAL

Le conseil départemental,

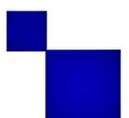
Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n° 2003-132 du 19 février 2003 portant réforme des règles budgétaires et comptables applicables aux Départements (M52),

Vu le rapport de son président,

Les commissions consultées,

**après en avoir délibéré,**



- APPROUVE le compte administratif pour 2023 pour le budget principal qui se décompose de la façon suivante :

Volume global des réalisations de l'exercice 2023 :

- des dépenses de : 2 316 423 318,58 euros,
- des recettes de : 2 416 976 275,98 euros,

et en volume réel :

- des dépenses de : 2 127 339 983,57 euros,
- des recettes de : 2 227 892 940,97 euros.

Section investissement :

Déficit antérieur reporté de 2022 : 112 295 950,08 euros

Réalisation de l'exercice 2023 :

- volume global : 541 245 951,50 euros en dépenses et 518 421 526,69 euros en recettes,
- volume réel : 451 049 520,50 euros en dépenses et 402 881 033,43 euros en recettes.

Section de fonctionnement

Excédent antérieur, libre d'affectation, reporté de 2022 : 133 943 768,59 euros

Réalisation de l'exercice 2023 :

- volume global : 1 775 177 367,08 euros en dépenses et 1 898 554 749,29 euros en recettes,
- volume réel : 1 676 290 463,07 euros en dépenses et 1 825 011 907,54 euros en recettes.

- CONSTATE l'existence d'un excédent global des recettes sur les dépenses de 122 200 775,91 euros qui englobe :

- le déficit d'investissement : 135 120 374,89 euros,
- l'excédent de fonctionnement : 257 321 150,80 euros.

- DÉCIDE d'affecter une partie de l'excédent de fonctionnement à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement pour un montant de 135 120 374,89 euros

(au compte 1068), et affecte à la section de fonctionnement le solde de l'excédent de fonctionnement, soit 122 200 775,91 euros (au compte 002).

Ces décisions d'affectation feront l'objet d'inscriptions au prochain stade budgétaire.

Pour le président du conseil départemental  
et par délégation,

Se sont prononcés pour :

*M. Guiraud, Mme Labbé, Mme Azoug, M. Bedreddine, Mme Youssouf, M. Constant, M. Blanchet, Mme Thibault, M. Duprey, Mme Laroche, M. Monot, Mme Chaumillon, M. Sadi, Mme Filhol, M. Taïbi, Mme Saïd-Anzum, Mme Girardet, M. Molossi, M. Fourcade, Mme Capanema, M. Laporte, Mme Mangho-Kuete*

Vote(s) contre de :

*M. Dallier, M. Cranoly, Mme Maroun, Mme Pietri, M. Bluteau, Mme Paul, Mme Choulet, Mme Ségura, M. Cannarozzo, Mme Pierre*

Abstention(s) de :

*M. Chabani, Mme Lagarde*

N'ayant pas pris part ni au débat ni au vote :

*M. Troussel*

Adopté à l'unanimité :	Adopté à la majorité : ✓	Voix contre : 10	Abstention(s) : 2
Date d'affichage du présent acte, le		Date de notification du présent acte, le	Certifie que le présent acte est devenu exécutoire le

*Le présent acte peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Montreuil dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication.*